

# SOS Accessoire : bricoler pour éviter de racheter

*SOS Accessoire est le leader français de l'autoréparation et de la vente de pièces détachées. Réparer plutôt que racheter, tel est le crédo de l'entreprise qui insiste sur l'importance économique et écologique de cette démarche.*

Temps de lecture : minute

---

15 juin 2023

*" Un lave-linge ou un aspirateur, c'est un achat contraint qui ne procure que peu de plaisir... alors plutôt que de racheter ce type d'objets lorsqu'ils tombent en panne, nous mettons tous les outils à disposition pour que le consommateur les répare lui-même. "*

Olivier de Montlivault, fondateur de SOS Accessoire, milite depuis quinze ans maintenant pour que les consommateurs réparent leurs appareils électroménagers au lieu de les jeter à la première difficulté.

Pour ce faire, l'entreprise française propose de nombreux contenus – tutoriels écrits et vidéos, notamment – pour que tout un chacun s'attaque à la réparation de son appareil en cas de problème. *" Si vous n'êtes pas bricoleur et que vous vous retrouvez face à une centrale vapeur qui fuit par exemple, vous êtes vite comme un lapin pris dans les phares ! "*, résume Olivier de Montlivault, qui ajoute : *" C'est pourquoi nous répondons aux consommateurs avec beaucoup de contenus de qualité, également adaptés à des interventions plus pointues et plus techniques si nécessaire. "*

Si, malgré la consultation des tutoriels, l'appareil électroménager n'est pas réparé, alors l'assistance de SOS Accessoire se complète par la

sollicitation d'un technicien par mail, chat, téléphone ou même en visio. " *Tous les profils se côtoient chez nous, nous avons des réparateurs de l'ancienne et de la nouvelle économie* ", explique le fondateur. L'autre pan, tout aussi important, de l'activité de SOS Accessoire est la vente de pièces détachées.

*Une fois le problème détecté sur son appareil, il se peut que le consommateur ait à se procurer une pièce de rechange.*

Pour cela, l'entreprise dispose " *de centaines de milliers d'accessoires et de pièces plus ou moins techniques en stock, c'est le plus gros stock en B2C (business to consumer) de France* ".

## Indice de réparabilité

Le plus gros concurrent de SOS Accessoire ? " *Le mauvais réflexe de jeter et de racheter, plutôt que de réparer* ", répond le fondateur de l'entreprise. D'après une note publiée sur le site de l'administration française, 90 % des pannes demeurent non réparées... D'où la promulgation d'une loi dite " *anti-gaspillage* " le 10 février 2020. Conséquence : depuis le 1er janvier 2021, il est obligatoire d'afficher un indice de réparabilité sur les produits, visible au moment de l'achat. " *Nous insistons de plus en plus sur ce point, avance Olivier de Montlivault, car c'est intéressant au niveau économique et écologique* ". " *À notre niveau, nous essayons de contribuer à ce changement de comportement en promouvant la réparation et en mettant à disposition toutes les pièces détachées nécessaires... Mais cela passe aussi par le cadre législatif avec l'indice de réparabilité et bientôt l'indice de durabilité* ", précise encore le fondateur de SOS Accessoire.

Cette tendance se traduit par une belle progression de 35 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, qui s'élève à 25 millions d'euros pour l'année 2022. De quoi ouvrir de nouvelles perspectives. Olivier de Montlivault et ses équipes veulent désormais se pencher sur la réparation des objets dans les foyers des pays limitrophes à la France : Espagne, Italie et Benelux. " *L'autoréparation et le marché des pièces détachées croissent doucement mais sûrement, tout cela est alimenté par des entreprises telles que la nôtre mais aussi par les autorités nationales voire européennes... d'ailleurs, les Français sont clairement à la manœuvre sur ces questions* ", conclut le fondateur du leader tricolore.

---

Article écrit par Maxime Dewilder